La lettre Info T.I.C.
des Proviseurs
et des Principaux

Avril 2012

SPECIAL CCR

PLAN NUMERIQUE : NENuFAR

… un Nouvel Environnement Numérique Favorisant l'Accès aux Ressources …

En novembre 2010, Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, annonçait le lancement d'un plan de développement des usages du numérique à l'école. En trois vagues annuelles, les établissements de chaque académie vont bénéficier de « chèques » leur permettant de s'abonner à des ressources numériques de qualité.

Suite à l'appel à projet du ministère, La Réunion fait partie des treize académies retenues dès la première vague du plan : signe d'une reconnaissance nationale de l'investissement de chacun dans ce domaine. De plus, la qualité du projet de notre académie (partenariat avec les 2 collectivités territoriales et le CRDP, déploiement généralisé de l'ENT, …) nous permettra de bénéficier de chèques ressources dès cette année pour la totalité des EPLE (au lieu de 80% des établissements pour les autres académies retenues) et du montant maximum pour tous, soit 1 500€ pour les collèges et 2 500 € pour les lycées. Notons que 30% de nos écoles primaires bénéficieront d'une enveloppe de 500 à 1000€. L'ensemble de l'enveloppe se monte à 270 000€ pour l'académie.

Le Chèque Ressources n'est utilisable qu'à partir d'un catalogue national de ressources numériques à vocation pédagogique (le CCR) et ne peut donc servir à aucun achat en dehors de ce catalogue.

Ce document est destiné à vous fournir des pistes de réflexion pour vous aider à choisir les ressources qui seront les plus utiles aux enseignements dispensés dans votre établissement, en privilégiant notamment un groupe de ressources reconnues pour être particulièrement sollicitées par les enseignants de toutes les disciplines dans de nombreux établissements. Il s'agit par exemple de :

- Les archives de l'INA
- LeSite.TV (qu'un pack permet de coupler avec le site INA, hors CCR)
- L' Encyclopédie Universalis
- La presse via les kiosques Europresse ou PressEdu
- …

Cette orientation partagée avec les collectivités pourrait faire l'objet d'une opération associée.

l'ENT constituera le point d'entrée unique aux ressources et services dont bénéficieront l'ensemble des usagers : *à terme*, l'ENT assurera l'accès à ces différentes ressources au moyen d'une ***seule authentification***.

MODE D'EMPLOI DU CHÈQUE RESSOURCES

1) Vous recevrez prochainement sur l'adresse administrative de l'établissement **l'identifiant et le mot de passe** permettant d'accéder au compte de votre établissement. Veillez à bien identifier ce courrier électronique en provenance d'une adresse automatique dont l'objet est : « **[CCR-Ecoles] Création de votre compte Gestionnaire Académique sur écoles »** ;
2) Diffusez l'adresse du catalogue national pour que vos professeurs puissent découvrir les ressources disponibles : http://eduscol.education.fr/plan-numerique/catalogue-cheque-ressources/index.action ;
3) Consultez le conseil pédagogique : il exprimera le choix des équipes enseignantes et vous permettra de prendre les décisions d'achats ;
4) Connectez-vous au catalogue à l'aide de l'identifiant et du mot de passe reçus :

5) Passez commande. La somme à dépenser apparaîtra dans la rubrique *Mon compte* et sera actualisée au fur et à mesure de vos commandes jusqu'à épuisement du crédit et dans la limite de la durée du plan (il n'est donc pas nécessaire de se précipiter pour commander).

Afin de vous accompagner dans le développement des usages des ressources numériques que vous aurez commandées, la mission TICE se propose de les recenser auprès de votre référent aux usages pédagogiques du numérique ou de votre professeur-documentaliste.

QUELQUES CRITÈRES DE CHOIX :

- **la marque RIP (ou Reconnu d'Intérêt Pédagogique) :** délivrée par le Ministère de l'Éducation Nationale, elle est destinée à éclairer le choix des enseignants en matière de ressources numériques pédagogiques ;

Plus d'information : http://eduscol.education.fr/cid56171/rip.html

- **la compatibilité ENT :** lors de votre recherche dans le catalogue, privilégiez les produits qui sont compatibles avec les ENT. La connexion par ce type de plate-forme doit être privilégiée : un seul site, un seul identifiant et mot de passe doivent donner accès à tous les outils nécessaires à chaque utilisateur, quel que soit le lieu d'où il se connecte : centralisation et simplification de l'accès sont une garantie supplémentaire que les ressources choisies seront véritablement utilisées.

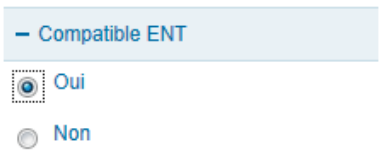

- **de même, si on peut toujours envisager qu'un connecteur entre un produit disponible en ligne et l'ENT existe ou pourra exister**, il serait moins pertinent de retenir des produits sur CD-Rom ou DVD-Rom accessibles uniquement depuis quelques postes à l'intérieur de l'établissement ;

- **viser le public le plus large possible :** la diffusion des usages numériques est extrêmement hétérogène, non seulement entre les disciplines, mais aussi entre professeurs d'une même discipline : pour que les abonnements souscrits soient véritablement utiles, on privilégiera donc les ressources les plus généralistes :
  - ✓ dictionnaires (par exemple *Le Robert* dans ses différentes versions),
  - ✓ encyclopédies,
  - ✓ banques de vidéos généralistes utilisables dans plusieurs disciplines,
  - ✓ services,
  - ✓ kiosques de presse numérique (*PressEdu*, etc.),
  - ✓ des bouquets d'animations pour les sciences (*Edumédia*, les *animations SVT collège* ou *lycée en ligne* d'*ITOP Education*, etc.),
  - ✓ des ressources en langues vivantes,
  - ✓ outils utilisables en autonomie par les élèves ;

- se fonder sur les ressources dont l'établissement a déjà fait une expérience positive sans doute mais ne pas hésiter à découvrir d'autres ressources récentes ou remises à jour (regarder la date de production ou de mise à jour) ;

- **penser à vérifier les durées d'abonnement :** si par exemple votre établissement dispose d'un abonnement *lesite.tv,* et que cet abonnement s'achève en mai 2012, il serait judicieux, afin d'éviter un chevauchement, de ne commander cette ressource qu'après cette date.

IMPORTANT ! : Un bouton « contact éditeur » en bas à droite de la page d'accueil du CCR permet de s'adresser directement à eux pour mettre la ressource à disposition à compter du 15 août, ou prolonger l'abonnement de mai 2012 jusqu'à la fin d'année scolaire 2012-13 !...

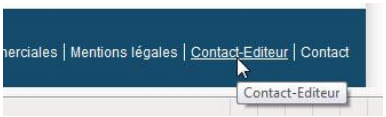

AIDE À LA RECHERCHE

- **il ne faut pas oublier que ce catalogue est destiné à vivre pendant trois ans**, et qu'il n'en est qu'à ses débuts : ne pas s'étonner donc que certaines rubriques soient vides, que l'indexation des ressources soit encore imparfaite, et que la recherche par critère donne des résultats parfois déroutants ;
- **si vous savez déjà en partie quelles ressources choisir :** privilégiez alors l'accès par éditeur :
- ou la recherche en plein texte :

- **ne pas oublier de supprimer les critères** entre deux recherches (en cliquant dessus) et ne pas multiplier les critères : aucun résultat n'apparaîtrait.

L'Académie de Nancy-Metz *est celle qui a le plus largement expérimenté les Manuels numériques. Bien qu'elle possède une infrastructure réseaux et des connexions Internet de grande qualité, les difficultés qu'elle évoque dans la lettre TICE aux chefs d'établissements* ***reproduite ci-dessous*** *mérite qu'on s'arrête sur leurs conclusions… en attendant les prochaines éditions de ces fameux manuels numériques, si attendus…*

LE MANUEL NUMÉRIQUE NE REMPLIT PAS ENCORE TOUTES SES PROMESSES...

Il pourrait être tentant de profiter de l'opportunité offerte par le chèque ressource pour expérimenter le manuel numérique.

Il faut cependant rappeler que seul l'abonnement à un manuel dont l'établissement possède déjà les versions imprimées est autorisé.

D'autre part, il convient de prendre en compte l'expérimentation des manuels numériques dans l'académie dont le texte suivant fait le bilan.

En septembre 2009, l'arrivée des manuels numériques, via l'ENT PLACE, dans les cinq collèges de Meurthe-et-Moselle concernés par l'expérimentation nationale et dans 22 autres établissements du département, a suscité des réactions contrastées chez les professeurs utilisateurs. Au total, ce sont 33 éditions différentes qui ont ainsi été mises en œuvre.

Pour l'année scolaire 2009-2010, les tous premiers usagers ont été des enseignants qui, du fait de la mise en œuvre de nouveaux programmes ou d'un choix d'équipe (soit quatre disciplines par établissement), ont eu accès aux manuels conçus pour la classe de 6e. Les études ont fait apparaître leur déception vis-à-vis d'un outil dont la dimension numérique laissait espérer des possibilités nombreuses et variées. En effet, d'abord imaginée comme un ensemble de ressources multimédias venant compléter les habituels supports du manuel papier, la version numérique s'est avérée n'être que la version projetable de l'original, parfois enrichie de quelques modestes fonctionnalités. Certains éditeurs sont allés jusqu'à livrer un simple document PDF et ont ainsi laissé apparaître un évident retard dans le développement du produit. Un premier constat donc : la version numérique est très étroitement conçue à partir du modèle papier, elle reste donc à imaginer entièrement. À l'issue de cette première année dont on peut souligner d'ailleurs le fait qu'elle ait été fortement réduite par les difficultés d'accès aux manuels numériques, les professeurs utilisateurs ont fondé de nouvelles espérances à partir des versions enrichies de 5e qui ont été promises par les éditeurs.

Une seconde vague de 25 collèges de Meurthe-et-Moselle a été dotée de manuels numériques.
L'année scolaire 2010-2011 a compté au total 100 classes de cinquième et 200 classes de sixième ayant à leur disposition cette ressource spécifique. Par conséquent, ce ne sont pas moins de 64 éditions différentes qui ont été achetées ! L'expérimentation a pris une envergure intéressante et a permis en cela de mieux connaître à l'échelle d'un territoire significatif, les usages, les réussites et les difficultés rencontrées.
D'échanges menés avec des utilisateurs, il est ressorti une visible insatisfaction à l'égard de versions dont les ressources multimédias ont été jugées quantitativement insuffisantes, et l'interactivité trop modeste. Certes, des aspects positifs, plus nombreux que la première année, ont pu être mis en évidence, ils englobent à la fois l'enrichissement documentaire en histoire-géographie ou en SVT, la présence d'animations ou encore, l'accès à des ressources du Web grâce à des liens. Mais de *Sésamath*, objet unique et convaincant dans le paysage des manuels numériques, aux manuels de langues vivantes qui n'apportent parfois guère plus que des CD-ROM, en passant par les manuels de français dénués de certaines fonctionnalités essentielles comme la possibilité de projeter un texte entier, d'importants progrès restent à réaliser du côté des éditeurs. Le principal gagnant reste le TBI dont les potentialités permettent d'augmenter les usages possibles des manuels numériques mais dans ce cas, il paraît important que les professeurs disposent du temps et de l'envie nécessaires pour s'approprier ces fonctionnalités.
En somme, les études ont montré que le manuel reste porteur de fortes attentes et qu'à ce titre, toute version numérique audacieuse gagnera à être réellement développée. Il est indéniable aussi que l'existence d'un large éventail de ressources mises à la disposition des professeurs ouvre des perspectives de souplesse et d'adaptation plus conformes à leurs attentes. On rejoint là le modèle de la plate-forme qui répond à un souhait très légitime de diversité des supports et favorise la concentration au même endroit de possibilités auxquelles chaque professeur peut accéder à sa guise. Dès lors, un second constat s'impose : l'évolution des ressources doit tenir compte des besoins réels des utilisateurs, ce qui constitue le principal moyen d'obtenir leur adhésion.
En conclusion, il s'agit de ne pas oublier que les manuels numériques d'aujourd'hui restent des objets virtuels en devenir, trop jeunes pour répondre à toutes les attentes des professeurs. Par chance, nous n'en sommes qu'au tout début.

Véronique Zaercher-Keck,
IA-IPR de lettres, référente expérimentation manuels numériques.